La lettre du CRJ

Numéro 38 - Juillet 2024

Sommaire // Edito p1
Actualités du CRJ // Actualités p1 / Interventions p2 / Publications p3 / Autres participations p4
Actualités de la recherche p5 / Les manifestations scientifiques passées p9 / Les manifestations scientifiques à venir p11
Du côté des doctorants // Mot des représentants p13 / Actualités p13 / Thèses prix et soutenance p13

ÉDITO

Chères et chers membres du CRJ,

Comme vous le constaterez à la lecture de cette nouvelle livraison de la lettre du CRJ, les activités de recherche ont été encore une fois riches et variées durant la période écoulée au sein du laboratoire. Une activité scientifique à laquelle nous associons de plus en plus souvent et de plus en plus tôt nos étudiants dans le cadre d'une politique volontariste visant à les amener progressivement vers la recherche en droit.

En atteste ainsi le grand succès rencontré cette année par le dispositif des «stages d'excellence» de l'UGA qui s'adresse aux meilleurs étudiants de L1 et L2 (une extension est envisagée en L3 pour l'année prochaine) avec pour objectif de leur faire découvrir les activités de recherche au travers d'un stage rémunéré de deux semaines. 5 étudiants de L2 ont ainsi été accueillis durant le mois de juin au CRJ sur des thématiques de droit public ou de droit privé.

Certains de ces étudiants poursuivent ensuite par un stage de recherche durant leur année de Master 2 et nous les retrouvons avec plaisir l'année d'après en tant que doctorants contractuels ou pas, au sein du laboratoire.

Associer des étudiants de licence à nos activités de recherche n'est pas toujours dans nos habitudes, cela peut d'ailleurs dépendre de nos thématiques et de nos méthodes de recherche. Mais collectivement, il y a un véritable intérêt à réussir cette implication des étudiants si nous voulons que notre beau métier soit mieux connu et continue de susciter des vocations.

Bel été à toutes et tous,

Ingrid et Romain

ACTUALITÉS DU CRJ

JOURNÉE DE RENTRÉE

La journée de rentrée des membres du CRJ aura lieu le vendredi 27 septembre, à l'auditorium de l'IMAG.

Au programme de la journée :

- Accueil des nouveaux membres, enseignants-chercheurs, enseignants contractuels, doctorants.

- Retours d'expériences et échanges avec des enseignants-chercheurs en détachement ou en poste dans des juridictions. Dialogue autour de leur expérience et de l'apport pour la recherche en droit. Avec :

- Pascale Tréfigny, en détachement à la Cour de cassation ;

- Émilie Akoun, en poste au tribunal administratif de Grenoble.

NOUVEAUX MEMBRES

À ce jour, le CRJ sait qu'il accueille au moins trois nouveaux membres à la rentrée :

- Pauline Marcou, professeure en droit privé ;

- Nicolas Pinède, doctorant contractuel en droit privé, sous la direction de Cédric Ribeyre ;

- Blandine Cretallaz, doctorante en droit privé, sous la direction d'Ingrid Maria.

INTERVENTIONS

Sébastien Bernard

- « *L'État est-il une entreprise comme les autres ?* », intervention dans le cadre du cycle de conférences Chez Michoud sur les transformations du droit administratif, CRJ, Université Grenoble Alpes, 11 juin 2024.

Anne-Sophie Brun-Wauthier

- « *Identité sexuelle, de genre et procréation. Limites juridiques à l'établissement de la filiation* », 30e séminaire annuel des CECOS, Rouen, 20-22 mars 2024.

- « *Vie affective et sexuelle au cours du vieillissement. Respecter les droits fondamentaux des personnes âgées* », Envisager Envies d'âgés, Vie affective et sexuelle au cours du vieillissement, 26 mars 2024, Grenoble, journée d'étude de l'association Isère Gérontologie.

- « *Nouvelles parentalités depuis la loi de Bioéthique de 2021 : évolution à venir et GPA sociétale* », 24e journée du Collège de gynécologie du Centre-Val de Loire, Orléans, 5 avril 2024.

- « *L'entrepreneur individuel en couple. Comment veiller aux intérêts des deux membres du couple, malgré les impensés du législateur ?* », colloque « Deux ans d'application du statut de l'entrepreneur individuel », UGA, 15 mai 2024.

Frédérique Cohet

- « *Le choix de l'entreprise individuelle* », communication lors du colloque « Deux ans d'application du statut de l'entrepreneur individuel à deux patrimoines : ce qui a changé et ce qui doit changer », 15 mai 2024, Grenoble.

- Participation à la table ronde « Réglementation et défi climatique » lors des Assises de la copropriété : face au défi climatique, organisées par le Barreau de Grenoble, 23 mai 2024.

- Séminaire « *Les baux civils* », Paris I, Sorbonne, 21 et 22 juin 2024.

Claire Courtecuisse

- « *Les enfants Piémontais dans le premier XIXe s. : un entre-deux temporel et géographique en faveur d'une intégration politique à la communauté française ? »,* colloque interuniversitaire Avignon-Cergy-Nancy, Territoires, sociétés et individus d'entre-deux de l'Antiquité à nos jours, 4-5 avril 2024, Cergy Paris Université.

Arnaud De Vellis

- Présentation lors du colloque annuel de philosophie pratique et d'éthique appliquée de l'université de Sherbrooke (2 mai 2024) : « *Impacts et enjeux sociaux de la mise en application de l'ordinateur quantique : réflexions sur un cadre éthique et juridique ».*

Stéphane Gerry-Vernières

- « *La place des adages de Loysel parmi les sources du droit »,* in Antoine Loisel, un juriste beauvaisien au service du droit français, ss. direct. C. Glineur, R. Faivre-Faucompré, S. Sédillot, Université de Picardie Jules-Verne, 5, 6 et 7 juin 2024.

- Présidence d'une table ronde « *Les postures normatives (linguo)professionnelles* », in colloque de restitution, La posture normative, ss. direct. C. Syntez, avant-propos F. Ost, Mare et Martin 2024, Université d'Orléans, 24 juin 2024.

Nicolas Kada

- Rapport de synthèse de la journée d'étude « *Vers un contrôle juridique des politiques publiques environnementales ?* » organisée par le CRJ à Grenoble le 5 avril 2024.

- « *Le triptyque républicain* liberté, égalité, fraternité *à l'épreuve de la pensée juridique de la décentralisation sous la IIIe République* ». Intervention orale au colloque organisé par l'Université de Corte sur « *La décentralisation et la pensée juridique et politique de la IIIe République* », 13 et 14 juin 2024.

Ingrid Maria

- Rapport de synthèse du colloque « Déficience intellectuelle et élections », Vannes, 23 mai 2024.

Nathalie Pierre

- « *Le transfert de patrimoine professionnel : inefectivité et potentialités »,* in Deux ans d'application du statut de l'entrepreneur individuel à deux patrimoines : ce qui a changé et ce qui doit changer (ajustement des pratiques, coexistence avec les corps de règles antérieurs, améliorations législatives), Colloque Grenoble, 15 mai 2024.

- « *Du projet à la réalisation »,* intervention en table ronde, in Les assises de la copropriété face au défi climatique, Grenoble, 23 mai 2024.

Iony Randrianirina

- « *Le statut juridique de l'influenceur* », in colloque « Déjudiciarisation et régulation des nouvelles activités économiques : les nouveaux enjeux du droit de la consommation et du droit du travail », 17 mai 2024, IUT de Valence.

Romain Rambaud

- Présentation du projet JADE dans le cadre de la chaire Ethique et IA, Grenoble, 5 juin 2024.

- Présentation du deuxième article du projet JADE à paraître dans le cadre du séminaire Jurimétrie, Chambéry, 31 mai 2024.

- Présentation du projet JADE dans le cadre du séminaire mensuel de l'UMR DICE, Aix-en-Provence, 20 mai 2024.

Delphine Sassolas

- Introduction et rapport conclusif du colloque « Déjudiciarisation et régulation de nouvelles activités économiques : les nouveaux enjeux du droit de la consommation et du droit du travail », IUT Valence, 17 mai 2024.

Romain Tinière

- « *Des droits fondamentaux aux valeurs - histoire d'un aller et retour* », participation aux ateliers doctoraux de l'IRDEIC « valeurs fondatrices de l'UE, valeurs communes aux États membres », 17 mai 2024, Toulouse.

- Présentation de la RDLF dans le cadre de la journée de l'EDIEC « Diffuser, publier, éditer. Entre volonté politique et réalité juridique », 23 mai 2024, Lyon.

Élise Roumeau

- « *Les apports de la jurisprudence strasbourgeoise en matière de bioéthique* », colloque Lyon III, Bioéthique et droits fondamentaux, 21 mars 2024.

- « *L'utilisation du corps humain post-mortem* », colloque Clermont-Ferrand, Le marché de la mort, 5 avril 2024.

Serge Slama

- « *Au-delà des cavaliers, imaginons une autre décision n° 2023-863 DC qui dompterait aussi les chameaux inconstitutionnels ?* », journée d'étude « La loi « immigration » : le respect de l'État de droit et des libertés fondamentales en question », DU droit des personnes migrantes, Lyon 2, 5 avril 2024.

- « *Le droit des étrangers : un droit perverti ?* », journée d'étude « Du « paradoxe libéral » au paradoxe illibéral », Institut Thématique Interdisciplinaire MAKErS, Université de Strasbourg, 27 mai 2024.

- Co-organisation de la journée d'étude « Le droit des étrangers : entre tensions et ambiguïtés », Institut convergences migration (ICM), Campus Condorcet, Aubervilliers, 3 juin 2024.

Géraldine Vial

- « *Les juges face à la preuve par l'intelligence artificielle (Judges facing evidence from AI – A matter of probabilities)* », Criminal proceedings and the use of AI output as evidence: challenges for common criminal procedure principles of the rule of law, CRIM/AI, France country roundtable, (avec E. Vergès), Strasbourg, 25-26 avril 2024.

PUBLICATIONS

François Barque

- « Le financement des transferts de compétences de l'Etat vers les communautés autonomes en Espagne », RIDC, 2024, n° 1.

- « Chronique de droit constitutionnel local », *BJCL*, 2024.

Sébastien Bernard

- Chronique sur le secteur public national, *JCP Administrations et Collectivités Territoriales*, 2024, n°22, 2153, p. 11 et suiv.

Sébastien Brameret

- « L'entreprise publique locale, cible contrastée d'application du droit administratif », in *Le droit administratif et l'entreprise*, actes du colloque du 1er décembre 2023, *RFD Adm.*, 2024, n° 1, p. 37.

- « Le contrôle des comptes et de la gestion des entreprises publiques locales », in *Chronique des compétences non juridictionnelles des juridictions financières* (dir. S. Damarey), *JCP A*, juin 2024.

- « Entreprises publiques locales », in *Chronique de droit public des affaires* (dir. J.-C. Videlin), *JCP A* , 2024, n° 22, 2153.

Frédérique Cohet

- « Condition suspensive, mode d'emploi », *AJDI* 2024 p.399.

- « Des limites à la réparation d'un trouble du voisinage » , *AJDI* 2024 p. 229.

- « Vice et office du juge », *AJDI* 2024 p. 148.

Julie Courtois

- « Yuanshi BU, Chinese civil Code – The Specific Part. A Handbook », Munich, C. H. Beck, 2023, XXI + 436 p. RTD Civ. 1/2024, p. 250-254.

Stéphanie Fournier

- « Contributions à la journée d'hommage au professeur Jean Larguier », *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, janvier-mars 2024.

Stéphane Gerry-Vernières

- « Chute dans un parking : responsabilité contractuelle ou délictuelle ? », note sous Cass. 2e civ., 21 décembre 2023, *Gaz. Pal.* 21 mai 2024, p. 1.

- « Lutte contre le tabagisme : quand le préjudice moral de l'association se déduit de la faute », note sous Cass. crim., 27 février 2024, *Gaz. Pal.* 21 mai 2024, p. 5.

Jean-Pierre Grandemange

- « Le Conseil constitutionnel et la représentation des petites minorités politiques », in *Jus Publicum : Mélanges en l'honneur d'Anne-Marie Le Pourhiet*, Presses Universitaires de Rennes, 2024, p. 303 et s.

Ingrid Maria

- « La notion de patrimoine en droit privé », in *Droit(s) et patrimoine(s)* (sous la dir. de C. Regourd), Mare et Martin, 2024, pp. 25-40.

- « La loi sur le bien vieillir enfin adoptée ! », *Droit fam.* 2024, comm. 70.

- « La seule cécité ne suffit pas à justifier le maintien d'une mesure de protection juridique ! », *Droit fam.* 2024, comm. 81.

Nathalie Pierre

- *Procédures civiles d'exécution*, Philippe Hoonakker, Sâmi Hazoug, Nathalie Pierre, Sylvie Pierre-Maurice, Larcier, Paradigme Manuels, 13e édition, 4 juillet 2024.

Romain Rambaud

- « Trente-huitième liste aux élections européennes », *AJDA*, 2024.

- « Les problèmes juridiques de la 6e dissolution de la Ve République », *AJDA*, 2024, p. 1185.

- « Nuances politiques : le Conseil d'État confirme que le Rassemblement National reste d'extrême droite », *AJDA*, 2024, p. 1117.

Yannick Ratineau

- « De l'appel au pourvoi en passant par les conséquences des arrêts de cassation pour les juridictions de renvoi : quelques arrêts importants rendus par la deuxième chambre civile de la Cour de cassation en mai 2024 », 16 mai 2024, *Lexbase Droit privé*, n°986, 6 juin 2024.

- « Péremption d'instance : faut-il vraiment se réjouir du revirement de jurisprudence opéré par la Cour de cassation ? », *Lexbase Contentieux et Recouvrement*, n° 5, 29 avril 2024.

- « Aucune sanction procédurale encourue en cas d'absence de renvoi à l'annexe dans la déclaration d'appel », *Lexbase Droit privé*, n° 981, 11 avril 2024.

Serge Slama

- « Décision n° 2023-863 DC sur la loi immigration intégration : une décision cavalière mais sans panache constitutionnel », *La Gazette du Palais*, 26 mars 2024, n° 11, p. 19-22.

AUTRES PARTICIPATIONS

François Barque

- Membre du jury du prix de thèse Georges Vedel-AFDD (mention prix de thèse droit constitutionnel).

Ingrid Maria

- Soutenance de la thèse d'Angeline Coffi « Liberté et couple : étude comparative des droits français et ivoirien. Pour une évolution de la conjugalité en droit ivoirien » , directrice de thèse, UGA, 25 juin 2024.

Romain Rambaud

- Rapporteur pour le jury de soutenance de Mme Sophie Briante Guillement, dir. D. Rousseau, Paris 1, 24 mai 2024.

Serge Slama

- Membre jury de thèse de Marcos Antonio Fraga Acosta, « Fondements constitutionnels pour le perfectionnement du régime juridique de la citoyenneté cubaine, en fonction de la prévention du risque d'apatridie », sous la dir. Véronique Champeil-Desplats, Université Paris Nanterre, et Lissette Pérez Hernandez, Université de La Havane, 29 avril 2024.

- Co-organisation « La fin des droits humains ? », école d'été du CREDOF/ CRJ sur les droits des droits humains, Beaujeu, 26-30 août 2024.

Romain Tinière

- Participation aux rencontres de la chambre sociale de la Cour de cassation, 29 mars 2024.

PROJETS DE RECHERCHE

Projet interdisciplinaire JADE

Romain Rambaud, Alya Hafsaoui pour le CRJ

Le projet interdisciplinaire « Justice algorithmique des élections » (JADE), porté par le CRJ, le Laboratoire Jean Kuntzmann (LJK), le laboratoire d'informatique de Grenoble (LIG), avec le soutien de PACTE et de la chaire de société algorithmique du MIAI (Multidisciplinary Institute in Artificial intelligence), a pour objet d'utiliser des méthodes de mathématiques appliquées et d'intelligence artificielle à un objet juridique pour lequel elles n'ont jamais été utilisées et présentent un intérêt particulier, le contentieux des élections politiques.

En effet, l'hypothèse de recherche retenue par le projet JADE est que la justice algorithmique pourrait s'avérer particulièrement pertinente en contentieux électoral, en tant qu'elle pourrait améliorer, suivant les objectifs classiques de ces outils méthodologiques en construction, la compréhension de sa rationalité - objectif de connaissance – voire faciliter son anticipation et son application par les citoyens, les avocats et les juges - objectif de prévision. Ce projet finance la thèse d'Alya Hafsaoui, le recrutement de nombreux stagiaires et un certain nombre de missions.

Un premier article de cadrage général a été publié en juillet 2023 dans la revue AJDA. Cet article pose la problématique générale et présente certains résultats, notamment le fait que l'analyse de la jurisprudence électorale du Conseil constitutionnel est plus facile à analyser que celle des juridictions administratives, en raison notamment de la préparation en amont des décisions pour le traitement informatique, grâce à la qualité des métadonnées sur les fichiers disponibles en Open Data.

Se concentrant sur le Conseil constitutionnel et plus précisément encore sur les élections législatives, le projet JADE a ensuite élaboré une base de données inédite complète croisant la jurisprudence du Conseil constitutionnel et les résultats des élections, utilisant pour ce faire des méthodes classiques en ingénierie des bases de données, mais aussi sur certains points des méthodes d'intelligence artificielle. Les méthodes de construction de cette base de données sont expliquées dans un long article technique qui sera publié dans la revue Jurimétrie à l'automne. L'explication de la construction et de la diffusion d'une telle base de données, certes inhabituelle dans la littérature doctrinale juridique française, peut faire en tant que telle l'objet d'une production scientifique à destination d'un lectorat de juristes, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, parce qu'il ne faut pas scientifiquement que les juristes restent à l'écart de ce mouvement de quantification de la recherche qui est général.

Ensuite, parce que la question des données devrait être conçue aujourd'hui comme une problématique propre, avec le mouvement d'informatisation du droit et l'open data des décisions de justice : si la question des bases de données est indispensable en aval pour la recherche, il est préférable qu'elle soit davantage pensée en amont, au moment où les juristes élaborent leurs solutions et où les juridictions les produisent.

Enfin, parce que dans toute constitution d'outil d'IA en général et de justice algorithmique en particulier, la constitution d'une base de données, lorsqu'elle n'existe pas déjà, est un préalable fondamental. Si cet article porte spécifiquement sur le contentieux des élections législatives devant le Conseil constitutionnel, il pourrait aussi être utile techniquement aux juristes qui souhaiteraient, pour leurs propres besoins de recherche, constituer une base de données inédite.

Un troisième article est en cours de rédaction : il porte sur l'analyse statistique de la jurisprudence du Conseil constitutionnel en matière d'élections législatives. Il produit une analyse tout à fait inédite, chiffres à l'appui, sur la totalité du contentieux des élections législatives qui, entre autres sujets, tranche la question controversée de l'écart des voix. C'est un travail assez novateur sur le plan de la méthode, comprenant de nombreux graphiques, et les résultats sont très positifs, y compris pour démontrer la rationalité du contentieux électoral et de la règle de l'écart de voix.

Enfin, un quatrième article est en cours de réflexion, qui porterait sur les expérimentations du projet JADE en matière de traitement automatique des langues dans le domaine juridique, réalisé en collaboration avec le LIG et GATES.

Le projet JADE a été présenté à Grenoble à plusieurs reprises, à Toulon, Nice, Paris, Aix-en-Provence et Chambéry.

Regarder la présentation du projet JADE lors du séminaire de l'UMD DICE, Aix en Provence, 23 mai 2024.

STAGES D'EXCELLENCE

Le CRJ a accueilli cette année cinq stagiaires de L2 dans le cadre de la campagne des stages d'excellence de l'UGA.

Louise Fagot
Stage en droit public

Ayant terminé il y a quelques semaines ma deuxième année de licence de droit, le Centre de Recherches Juridiques m'a permis d'effectuer un stage d'excellence. J'ai ainsi pu réaliser un stage de quatre semaines auprès de Mr Bernard dont l'objet était l'aide à la recherche en droit administratif. Au cours de ces quatre semaines, j'ai commencé par écrire une note de recherche sur le sujet « les entreprises publiques locales dans le domaine de l'énergie » (qui m'a pris la majorité du temps de stage), avant de faire une cartographie des sites universitaires actuels et de leur forme. Ce travail de recherche m'a beaucoup apporté, que ce soit au niveau des compétences ou de ma vision du droit. Il m'a tout d'abord permis de developper une certaine aptitude à analyser, dégager une démonstration, synthétiser et exposer des sujets juridiques peu connus théoriquement.

De plus, ce stage d'excellence m'a fait complètement sortir de la zone de confort du pur théorique vu en licence. En effet, il m'a permis d'entrer dans la pratique, de rechercher par moi-même des informations sur des sujets inconnus et de développer leurs caractéristiques juridiques. Cela m'a fait réellement voir d'un nouvel oeil la pratique du droit, en particulier dans le domaine de la recherche, et m'a potentiellement ouvert l'esprit sur une poursuite d'études au sein de la recherche.

Ainsi, je recommanderai à tout étudiant intéressé de tenter sa chance afin d'effectuer un stage d'excellence au sein du CRJ, lui permettant à la fois de développer de nouvelles compétences techniques, mais aussi de s'ouvrir à une nouvelle vision du droit trop peu connue des étudiants de licence qu'est la recherche.

Timothée Mathieu
Stage en droit public

Étudiant en deuxième année de licence de droit, j'ai eu la chance de réaliser un stage d'excellence dans le domaine de la recherche en droit public d'une durée d'un mois au sein du CRJ, sous la direction du professeur Sébastien Bernard.

Dans le cadre de ce stage, j'ai accompli des recherches sur le contentieux des décisions de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), ainsi que sur le contentieux interne de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ma principale mission consistait à réaliser un classement de la jurisprudence administrative concernant chacun des contentieux étudiés. Le résultat de ce classement m'a ensuite permis de mettre en évidence les différentes sources de ces contentieux, puis de mettre en évidence et de hiérarchiser les problématiques concernant ces deux sujets. À la fin de mon stage, j'ai rédigé une note de recherche que j'ai rendue au Professeur Bernard.

Ce stage a été une expérience très intéressante, qui m'a permis de mieux comprendre la nature de la recherche en droit. C'est pourquoi je recommande ce type de stage à tous les étudiants qui sont curieux de découvrir de l'intérieur le monde de la recherche universitaire dans le domaine des sciences juridiques.

Outre ce premier aspect, qui est important au regard du projet professionnel, le stage d'excellence m'a permis de progresser sur le plan méthodologique. En effet, j'ai dû me familiariser rapidement avec des matières de spécialité que je ne connaissais pas (droit bancaire, droit de l'enseignement supérieur et de la recherche), afin de pouvoir sélectionner et traiter les décisions pertinentes. J'ai le sentiment d'avoir gagné en confiance et en autonomie, grâce au suivi du Professeur Bernard, qui m'a orienté et conseillé régulièrement pendant mon stage. Ce stage m'a aussi permis de faire la connaissance d'étudiants de L2, L3 et M1, qui travaillaient dans la même salle que moi pour leurs stages.

Retour de Sébastien Bernard

« C'est la première fois que j'ai recours à des stagiaires comme assistants pour des recherches. J'étais au départ assez sceptique mais c'est la démarche de stages (rémunérés par l'Université) destinés aux meilleurs étudiants de Licence dans une logique d'initiation à la recherche qui m'a convaincu de tenter l'expérience.

J'en ai donc fait la publicité dans mon amphi de L2, ce qui a permis de recueillir plusieurs candidatures de bonne qualité au CRJ. Le résultat s'avère convaincant ; je pense que cela fera gagner du temps à Louise et Timothée pour leurs travaux de recherche lorsqu'ils accéderont en master et, surtout, que ce type d'expérience convaincra des étudiants de bon niveau d'envisager de réaliser une thèse en droit. »

Elsa Potier
Stage en droit administratif

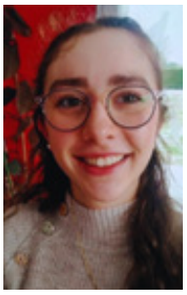

Étudiante en deuxième année de licence de droit, j'ai eu la chance de réaliser un stage d'excellence au CRJ dans le domaine de la recherche en droit administratif, sous la direction du professeur Léo Vanier. Ce fut une excellente expérience. Ce stage m'a permis de découvrir la partie recherche du métier d'enseignant chercheur. A travers des formations, des méthodologies, des colloques et missions confiées, j'ai pu développer de nouvelles connaissances et ainsi enrichir ma culture juridique.

Lors de mon stage, j'ai dû travailler en autonomie avec mon collègue Aurélien, pour recenser des jurisprudences sur le contentieux universitaire (entre universités) et rédiger un article sur les rapports publics et privés dans l'univers carcéral et sur la surveillance électronique. Ces missions étaient intéressantes et m'ont permis de découvrir les différents types de contentieux entre universités ainsi que les enjeux liés aux relations public privé dans le monde pénitentiaire. C'était des sujets captivants qui m'ont permis de déceler de nouvelles bases de données utiles dont j'ignorais l'existence et qui me serviront dans la poursuite de mon cursus universitaire. La recherche et la rédaction de l'article furent ma partie préférée du stage, car elles amènent à se rapprocher au maximum du travail de recherche. Pour cela, mon collègue et moi avons dû réaliser nos propres recherches en vue d'établir une bibliographie afin de pouvoir ensuite extraire une pensée propre, construite grâce aux idées et citations tirées de la bibliographie. Le seul petit bémol pouvant être frustrant, est le manque de temps et d'accès à certaines informations, nous empêchant de rendre un travail parfaitement terminé. S'agissant du travail de recensement des décisions, il était fastidieux mais extrêmement utile car il nous a permis de nous entraîner à lire et comprendre rapidement des arrêts ce qui est très intéressant lorsque l'on est étudiant en droit.

Grâce à ce stage, j'ai pu assister à un séminaire « Chez Michoud » intitulé « l'État est-il une entreprise comme les autres ? », ainsi qu'à un colloque de l'association des doctorants l'ADDUGA. Ces deux évènements intéressants m'ont permis de découvrir d'autres aspects de la recherche en enseignement supérieur et m'ont également questionnée par rapport à la recherche lors de la thèse. J'ai également eu la chance de suivre une formation/visite à la bibliothèque universitaire, sur la recherche documentaire qui fut passionnante.

Concernant l'ambiance du stage, celle entre stagiaires est très chouette ce qui contribue à rendre le stage plaisant. Ce stage m'a permis de rencontrer de nouvelles personnes d'un niveau parfois différent du mien. Ces différences de niveaux sont bénéfiques car les discussions et conseils donnés par les étudiants d'un plus haut niveau sont utiles, autant pour le stage que pour la suite des études. Il est également possible de discuter avec les doctorants, qui acceptent gentiment de nous expliquer certaines notions ou méthodologies si besoin, ou encore si l'on veut discuter du doctorat ou de la thèse.

En conclusion, ce stage d'excellence en droit administratif, encadré par le Professeur Vanier, m'a beaucoup apporté, autant pour ma culture juridique que pour la poursuite de mon cursus universitaire. Je remercie d'ailleurs mon tuteur de stage, le professeur Vanier pour cette belle opportunité ainsi que toutes les personnes du CRJ qui ont permis ce stage. J'encourage vivement les étudiants à réaliser un stage d'excellence. C'était une très bonne expérience que je n'oublierai pas et qui est bénéfique pour la suite du cursus universitaire.

Aurélien Magliano
Stage en droit administratif

J'ai souvent entendu que la L2 est l'année la plus difficile en droit. Terminer cette année avec le dispositif du stage d'excellence me semble alors être la conclusion idéale venant clôturer cette année. Ce stage est la récompense d'un travail acharné. Déjà titulaire d'une licence dans le domaine du sport, je sors de ce stage davantage conforté dans mon choix de réorientation ; étudier est devenu un plaisir.

Durant ce stage, Elsa et moi avons eu plusieurs missions à réaliser. Ces missions ont été très variées, nous donnant ainsi un meilleur aperçu de la nature du travail du chercheur. Parmi nos principales missions, nous avons eu à chercher des décisions relatives au contentieux universitaire, plus précisément entre universités ; cette tâche nous a demandé une grande patience mais nous a permis de nous exercer dans la lecture rapide de décisions tout en comprenant le sens de ces dernières. Nous avons également beaucoup travaillé sur la rédaction d'un article portant sur la thématique de la surveillance électronique et des rapports entre les acteurs publics et privés dans ce domaine. Nous avons mené nos propres recherches afin de constituer une bibliographie exploitable. À cet effet, nous nous sommes immergés dans ce sujet pour en déterminer les enjeux.

Ce travail m'a beaucoup plu, notamment car il nécessite de faire preuve d'une grande gymnastique d'esprit. Toutefois, cet exercice peut parfois sembler frustrant en raison du manque d'informations sur certains sujets précis ou encore face à l'impression d'avancer lentement. Ce stage nous a également permis de rencontrer de nouvelles personnes, de discuter avec d'autres étudiants et professionnels ainsi que de participer à plusieurs événements organisés au sein du CRJ.

Nous avons notamment eu le privilège d'assister à l'une des séances du séminaire « Chez Michoud » mais aussi à l'un des événements organisé par l'ADDUGA. Nous nous sommes également rendus à la bibliothèque Droit-Lettres pour une visite guidée par Mme Pairis ; une expérience qui nous sera fortement utile dans la poursuite de nos études dans le monde juridique.

Ce stage fut très enrichissant aussi bien par les expériences vécues que par les enseignements dispensés par M. Vanier, notre tuteur, que je tiens à remercier. Je remercie également tout le personnel du CRJ pour son accueil.

Lou Iohner
Stage en droit privé

Étudiante en deuxième année de licence de droit, j'ai eu le privilège d'effectuer un stage d'excellence en droit biomédical sous la direction de l'enseignante-chercheuse Mme Roumeau. Fortement intéressée par la recherche et l'enseignement supérieur, ce stage m'a permis de découvrir le monde de la recherche et d'observer le quotidien des doctorants et enseignants-chercheurs au sein du CRJ. Cette expérience ouvre de nombreuses perspectives d'orientations professionnelles, ce qui relève un intérêt particulier notamment en deuxième année de licence. L'objectif de mon stage était de rédiger un article universitaire sur un thème d'actualité en lien avec le droit de la santé. Ce fut une expérience très stimulante d'autant que j'ai eu la chance de traiter d'un sujet passionnant : l'encadrement juridique de la recherche sur les embryons et les cellules souches embryonnaires. Bien que complexe au début, le sujet est devenu plus accessible grâce à une série de lectures. J'ai compris l'importance de la lecture dans la recherche. Mon stage s'est structuré en plusieurs étapes : découverte de la matière, approfondissement du thème, création d'une bibliographie, lecture et rédaction de l'article. En plus de ce travail, j'ai assisté à des événements de recherche tels que des rencontres doctrinales et des colloques. J'ai aussi suivi une formation en documentation permettant d'initier aux outils utiles pour mener des recherches en droit.

Je tiens aussi à souligner l'importance des interactions avec les autres stagiaires du CRJ avec qui j'ai passé mon stage. Côtoyer d'autres stagiaires enrichit fortement l'expérience, créant des échanges fructueux sur nos travaux respectifs et même des liens amicaux. Aussi, Mme Roumeau, très présente, m'a beaucoup guidée et envisage de continuer à travailler avec moi l'année prochaine. Je suis très reconnaissante pour cette opportunité. En somme, le stage d'excellence initie aux fondations théoriques nécessaires à la recherche et permet de créer des liens durables avec des doctorants, enseignants et stagiaires. Je le recommande vivement à tout étudiant souhaitant se spécialiser dans la recherche.

Retour d'Élise Roumeau

« Le stage d'excellence présente divers intérêts et permet de faire le lien entre l'enseignement et la recherche. D'abord, il constitue pour le stagiaire un grand atout pour découvrir le monde de la recherche juridique, très souvent abstrait en début de licence. Une première approche de la méthodologie de la recherche peut ainsi être acquise, obligeant par là même l'encadrant à retrouver les fondamentaux de son métier de chercheur pour les transmettre au stagiaire. Ensuite, il permet également de découvrir un domaine du droit qui n'a pas été exploré jusqu'alors. Ce faisant, l'étudiant peut découvrir de nouvelles facettes du milieu juridique et envisager de manière plus concrète une éventuelle spécialisation pour la suite de son cursus. Enfin, le stage d'excellence semble être un très bon outil pour identifier de bons étudiants qui peuvent avoir un attrait pour la recherche juridique et envisager une poursuite d'étude orientée dans ce domaine. Sur le plan personnel, cette première expérience du stage d'excellence a été très positive, me conduisant à souhaiter réitérer l'expérience et à envisager une poursuite à plus long terme de l'encadrement des recherches réalisées par ma stagiaire, Lou Iohner, en droit biomédical. »

PUBLICATION

Quelques nouvelles de l'aventure BACAGe

Le deuxième numéro du BACAGe est paru le 17 juin (disponible en ligne) et les retombées de ce projet d'équipe continuent de se révéler.

Ainsi, le Premier Président de la Cour d'appel nous a récemment informés que le service de documentation et d'études de la Cour de cassation l'avait contacté pour en savoir plus sur cette revue et lui dire tout l'intérêt qu'il y portait. De ce fait, le Premier Président souhaite que nous organisions une deuxième journée de « promotion » de la revue auprès des magistrats et des avocats à la fin du mois d'octobre prochain. Cette manifestation se tiendra à la cour d'appel et devrait voir intervenir le SDER ainsi que plusieurs membres de l'équipe du BACAGe qui présenteront des contributions du deuxième numéro et les projets à venir dans la revue. Nous nous réjouissons évidemment de la tournure que prend ce projet au-delà des obstacles qui se sont dressés durant les années de sa mise en place.

Ingrid Maria et Yannick Ratineau

RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

Workshops Ice Memory
Chaire Ice Memory Droit et Gouvernance

La chaire Ice Memory Law & Governance, soutenue par la Fondation Ice Memory, coordonnée par le CRJ et sous la direction de Sabine Lavorel, conclut sa première année en ayant organisé quatre webinaires dans le cadre de son cycle consacré au statut juridique des échantillons et des collections scientifiques. Ces rencontres ont permis à un public averti d'échanger avec des experts internationaux sur des questions aussi variées que le concept de patrimoine culturel, naturel et scientifique, la propriété du patrimoine scientifique, ou encore celle du patrimoine commun de l'humanité.

Les travaux sur le statut des échantillons scientifiques se poursuivront jusqu'en décembre, avec cinq autres webinaires. Ces derniers, qui réuniront des chercheurs écossais, norvégien, suisse, danois et sud-africain, aborderont notamment la question de la collecte d'échantillons scientifiques et de ses enjeux environnementaux et sociaux, celle de leur conservation ou encore l'épineuse question de la gouvernance des collections internationales.
Les webinaires sont regroupés en trois thématiques (les présentations et les échanges se font en anglais) :

Le patrimoine scientifique, concept et propriété

- La propriété du patrimoine scientifique : doutes raisonnables ou fausses certitudes ? Avec Marta Lourenço, 8 février.

- Patrimoine mondial de l'UNESCO et patrimoine commun de l'humanité : quelle utilité réelle ? Avec Pierre-François Mercure, 21 mai.

- Le concept de patrimoine culturel, naturel et scientifique : enjeux et portée ? Avec Vincent Négri et Ambre Tissot, 18 juin.

La collecte des échantillons scientifiques

- La collecte d'échantillons scientifiques : enjeux pour les populations locales ? Avec Elisa Morgera et Dylan McGarry (en attente de confirmation), septembre 2024.

- La collecte d'échantillons scientifiques : quelles contraintes ? Quelle responsabilité ? Avec Pierre Sansjofre (en attente de confirmation) et Magrit Schwikowski, décembre 2024.

La conservation des échantillons scientifiques

- Collections et archives scientifiques : quelles protections? Avec Catherine Cuenca et Frédérique Bazzoni, 2 juillet.

- Accessibilité et partage des échantillons et collections scientifiques : quels enjeux ? Avec Michele Tixier-Boichard, 15 octobre.

- La conservation des échantillons scientifiques : quelles modalités ? Quelles responsabilités ? Avec Florian Aumond et Joëlle Chiche, 28 novembre.

- La gouvernance des collections internationales. Avec Asmund Asdal et Joe Miller, en novembre.

Chez Michoud
17 mai et 11 juin 2024
Centre de documentation Léon Michoud

Le cycle de rencontres Chez Michoud est organisé par Émilie Barbin (CESICE) et Léo Vanier.

La 4e rencontre de Chez Michoud a eu lieu le 17 mai. Elle a accueilli Marie Cirotteau, maître de conférences en droit public à l'Université Paris Nanterre, et François Blanc, professeur de droit public à l'Université Paris Panthéon Assas, qui ont échangé autour du thème « le droit administratif, droit de l'action publique-privée ? ».

Le 11 juin, la 5e rencontre abordait le thème « l'entreprise est-elle un État comme les autres ? », avec Sébastien Bernard et Pierre Levallois, maître de conférences en droit public à l'Université Clermont-Auvergne.

Colloque « Deux ans d'application du statut de l'entrepreneur individuel à deux patrimoines : ce qui a changé et ce qui doit changer »
15 mai 2024
UGA

Organisé par Nathalie Pierre, ce colloque s'est déroulé symboliquement le 15 mai, date du 2e anniversaire de l'entrée en vigueur de la loi du 14 février 2022 en faveur de l'activité professionnelle indépendante, créant un statut protecteur de plein droit au profit de l'entre-

preneur individuel, désormais titulaire de deux patrimoines, l'un personnel, l'autre professionnel.

En compagnie de praticiens (avocat, notaires, mandataire judiciaire, établissement bancaire) et d'universitaires, le colloque a permis de faire un bilan concret de la place réelle de ce nouveau statut dans le paysage juridique.

Colloque « Déjudiciarisation et régulation de nouvelles activités économiques : les nouveaux enjeux du droit de la consommation et du droit du travail » 17 mai 2024 IUT de Valence

Cette journée était organisée par Delphine Sassolas, Christelle Varin et Iony Randrianirina à l'IUT de Valence. Le colloque, qui a réuni professionnels du droit, universitaires et étudiants, a abordé la question de la déjudiciarisation du droit du travail et du droit de la consommation puis la question de la régulation des nouvelles activités économiques par le droit du travail et le droit de la consommation.

Conférence « Le fonctionnaire, figure de la démocratie locale ? » 28 mai 2024 IUT2 Grenoble

Cette rencontre était proposée dans le cadre du cycle « La vocation du service public » organisé par Mohesh Balnath à l'IUT 2.

Abdel Dermouche, directeur de l'Éducation, Ville de Marseille, était l'invité de cette conférence. Son intervention a porté sur le rapport du fonctionnaire avec l'exécutif local, l'implication des fonctionnaires dans la politique locale et l'exigence de neutralité et le rôle du fonctionnaire dans l'émergence d'une participation citoyenne, voire d'un militantisme citoyen.

Colloque « Les Terres australes et antarctiques françaises. Enjeux environnementaux » 25-26 juin 2024 UGA

Une collaboration inter-universitaire entre le CESICE, le CRJ, le CECOJI (Université de Poitiers) et l'AMURE (UBO) a permis d'initier la tenue de colloques autour des TAAF. Après un premier colloque à Poitiers portant sur les aspects institutionnels et géopolitiques des TAAF, le colloque de Grenoble, organisé par Sabine Lavorel et Ludovic Chan-Tung (CESICE), a accueilli une quinzaine d'intervenants (chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants, membres de comités nationaux, représentants et agents des TAAF...). Le colloque a traité des questions d'enjeux environnementaux et de responsabilité des acteurs des TAAF. En parallèle, une exposition photos sur les TAAF était proposée à la BU Droit-Lettres.

Colloque « L'internationalisation du droit des élections politiques » 27-28 juin 2024 UGA

Le colloque, organisé par Romain Rambaud, Romain Tinière et Manon Bonnet (CESICE), a abordé les dimensions conceptuelles et les dimensions pratiques de l'internationalisation du droit des élections politiques.

Les interventions ont permis d'envisager les différents aspects de ce phénomène d'internationalisation tout en mettant en lumière le caractère variable de sa portée. En effet, on observe simultanément un développement significatif de standards internationaux et une réticence, parfois exacerbée, des États qui les développent à s'y voir soumis.

Colloque
« Droit public des affaires et transition énergétique »
2 juillet 2024
UGA

Organisé par Romain Micalef, ce colloque s'est saisi de plusieurs questions de recherche afin d'y répondre et de révéler les détails d'une rencontre : celle du droit public des affaires et de la transition énergétique.

La transition énergétique réinterroge des pans entiers du droit public des affaires (aides publiques, contrats publics ou encore acquisitions d'actifs des personnes publiques). En outre, dans la mesure où le contentieux administratif n'est pas épargné non plus, les interventions ont permis d'en mesurer l'impact. L'analyse économique de la décentralisation des échanges électriques a permis également de se saisir de l'ampleur de ce phénomène à tous les échelons du territoire.

LES MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES À VENIR

Colloque
« Vulnérabilité et relation médicale »
20 septembre 2024
UGA

Pour initier des discussions transdisciplinaires autour de la thématique des vulnérabilités et de la santé publique, une première journée d'étude sera organisée par Élise Roumeau le vendredi 20 septembre 2024. Consacrée aux vulnérabilités et à la relation médicale, elle sera organisée en deux temps. Dans un premier temps, il s'agira de s'intéresser à la manière de prendre en compte les vulnérabilités dans le cadre de la relation médicale, grâce à des exemples identifiés de personnes vulnérables (personnes âgées, majeurs protégés, etc.). Dans un second temps, sera étudiée la façon dont la relation médicale peut induire des vulnérabilités de genre, régulièrement dénoncées, à l'égard de personnes qui ne sont pas intrinsèquement vulnérables, mais qui peuvent le devenir dans le cadre de la relation médicale. Convoquant diverses disciplines, cette thématique appelle à la discussion entre praticiens et universitaires, entre médecine, droit et SHS.

Rencontres
« Chez Michoud»

Le cycle de discussions grenobloises sur les transformations du droit administratif proposé par Léo Vanier et Émilie Barbin (CESICE) se poursuivra autour de plusieurs thèmes : « Qu'est-ce qu'un administrativiste ? », « La propriété contre les biens publics ? » et « L'administration est-elle un homme ? ».

Un auteur, un café
Centre de documentation Léon Michoud
10 octobre 2024

La prochaine rencontre accueillera Maxime Barba qui viendra échanger sur la rédaction d'éditos pour la revue Dalloz.

Colloque
« Les relations sociales à l'épreuve de la protection de l'environnement »
8 novembre 2024
Grenoble

Ce colloque est organisé par Nathalie Baruchel et Marielle Picq avec le Barreau de Grenoble et l'Institut du travail. La protection de l'environnement apparaît désormais comme un objectif prioritaire, y compris au sein de l'entreprise. Le droit social comporte ainsi de plus en plus de normes destinées à concilier activité économique, protection des salariés et respect de l'environnement. De nouvelles prérogatives et de nouvelles obligations pèsent sur tous les acteurs de l'entreprise, employeurs, salariés, membres du comité social et économique ou syndicats. Un tel « verdissement » des relations sociales est-il toutefois à la hauteur des enjeux environnementaux actuels ? Si la conciliation entre la réglementation des relations sociales et les contraintes environnementales constitue une impérieuse nécessité, elle n'en demeure pas moins, dans sa mise en œuvre, un véritable défi.

Ciné-débat
« La justice restaurative »
7 novembre 2024
Cinéma le Club Grenoble

Le prochain ciné-débat citoyen proposé par le CRJ aura pour thème la justice restaurative. Organisée par Anne-Gaëlle Robert, cette soirée permettra, après la projection du film « *Je verrai toujours vos visages* » de Jeanne Herry, d'échanger avec des intervenants sur ce dispositif qui propose à des personnes victimes et des auteurs d'infraction de dialoguer, encadrés par des professionnels et des bénévoles.

Colloque international
« Bioculturalité »
13-14 novembre 2024
Paris

Ce colloque est coorganisé par Fabien Girard avec le Centre de Recherche et de Documentation sur les Amériques (CREDA-CNRS), le Centre d'Études et de Recherches sur les Mondes Américains (CERMA - Mondes Américains, EHESS), et le Département d'anthropologie de l'Université de Montréal.

Une table ronde sur l'histoire de la Bioculturalité ouvrira le colloque. Elle sera suivie de trois panels portant sur des thématiques connexes, à savoir les droits des paysans sur leurs semences, la traduction juridique de la bioculturalité et la nécessité et les possibilités de prendre en compte des dimensions cosmogoniques et spirituelles dans les débats autour de la bioculturalité.

Colloque
« Économie numérique et droit du commerce international »
21 novembre 2024
UGA

Organisé par Gérard Anou, le colloque portera sur le développement des technologies de l'information et de la communication qui a influencé et transformé l'économie. On parle d'économie numérique pour désigner ces phénomènes et activités économiques qui intègrent les technologies de l'information et de la communication (informatique, électronique, internet et télécommunications) ou qui ont pour objet de telles technologies (transactions portant sur des logiciels ou des applications...). Comme telle, l'économie numérique est vaste et inclut des situations contractuelles et non contractuelles, des opérations lucratives et des opérations non lucratives. L'essor de ces technologies est tel que la transition numérique devient de plus en plus un passage obligé pour de nombreuses entreprises qui doivent adapter leur modèle économique ou courir le risque de disparaître.

Colloque
« La rémunération en propriété intellectuelle »
29 novembre 2024
Grenoble

Le colloque annuel de la propriété intellectuelle, organisé par Amélie Favreau, aura pour thème cette année « La rémunération en propriété intellectuelle ». L'ambition de ce colloque est de déterminer collectivement dans un premier temps ce que nous entendons par « rémunération » et quelles en sont ses caractéristiques. Dans un second temps, ce sont les modalités de la rémunération qui seront discutées. L'établissement d'un juste prix est particulièrement difficile pour des objets immatériels, estimés en amont de leur commercialisation.

DU CÔTÉ DES DOCTORANTS

Mot des représentants des doctorants

En cette fin d'année universitaire, nous désirons exprimer notre reconnaissance pour les succès notables de notre communauté doctorale.

La tenue des Rencontres Doctorales, le 14 juin, par l'ADDUGA, a clôturé l'année de manière admirable. Cet événement, centré sur « l'engagement du chercheur », a rencontré un vif succès grâce à l'implication et à la participation enthousiaste des doctorants du CRJ. À cet égard, nous nous félicitons des beaux échanges et des discussions enrichissantes. Par ailleurs, nous tenons à exprimer notre gratitude pour la présence assidue des doctorants aux manifestations scientifiques du CRJ : conférences, discussions, colloques et workshops. La solidarité et la coopération qui animent notre communauté se reflètent dans les projets réalisés. Nous espérons que chacun d'entre vous trouve les conditions optimales pour avancer dans ses travaux de recherche et tirer satisfaction des évènements proposés par le CRJ.

Enfin, nous souhaitons féliciter, par avance, les nouveaux doctorants qui intégreront notre laboratoire à la rentrée universitaire. Leur contribution est attendue avec impatience, et nous sommes certains qu'ils feront preuve d'un engagement remarquable pour la recherche universitaire.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un excellent été et une progression continue dans vos projets de recherche.

Apolline Bernard, Alexandre Margirier, Alya Hafsaoui, Pierre Basseres

Colloque des doctorants
14 juin 2024
UGA

Nous avons reçu une cinquantaine de participants venant des universités de Lyon, Clermont, Chambéry et Grenoble ! La rencontre autour de la question de l'engagement du chercheur a permis des échange notamment avec Sabine Lavorel, Léo Vanier, Serge Slama, Pierre-François Laval (Lyon 3), Charles-André Dubreuil (Clermont-Ferrand).

Avec les participations de M. le Doyen et de Cédric Ribeyre pour l'ouverture et la clôture de la journée.

Le comité d'organisation de l'ADDUGA regroupait : Pierre Basseres, Alexandre Margirier, Arthur Porret et Théo Abadie pour le CRJ ; Océane Bonnard et Teodora Curelariu pour le CESICE.

Prix de thèses

Charlotte Piveteau a reçu deux prix pour sa thèse « La soft law en droit international des droits de l'homme » réalisée sous la direction d'Anca Ailincai (soutenue en 2023) :

- **le prix René Cassin**, de la Fondation René Cassin - Institut international des droits de l'homme
- **le prix Jacques Mourgeon** de la Société française pour le droit international (SFDI).

Jessie Saragaglia a reçu un **prix de thèse académique décerné par l'UGA** en reconnaissance de l'excellence scientifique de sa thèse « La transparence des grandes entreprises en matière environnementale et sociale » sous la direction de Stéphane Gerry-Vernières (soutenue en 2023).

Soutenance de thèse passée

- Angeline Coffi a soutenu sa thèse intitulée « Liberté et couple : étude comparative des droits français et ivoirien. Pour une évolution de la conjugalité en droit ivoirien » sous la direction d'Ingrid Maria, le 25 juin à l'UGA.